

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESION EP Floor Cast

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

RESION EP Floor Cast

N° de produit

FS202

Identifiant unique de formulation (UFI)

VM60-R0H6-D00T-MFMM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Binder

Descripteurs d'utilisation (REACH)

Secteur d'utilisation	La description
LCS "C"	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)
LCS "IS"	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
LCS "PW"	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU 12	Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
SU 19	Bâtiment et travaux de construction
Catégorie de produit	La description
PC 32	Préparations et composés à base de polymères
PC 9a	Revêtements et peintures, solvants, diluants
Catégorie de processus	La description
PROC 19	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégorie d'article	La description
AC 13	Articles en plastique
Catégorie de rejet dans l'environnement	La description
ERC 5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
ERC 8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Utilisations déconseillées

Aucune connue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

Polyestershoppen BV

Oostbaan 680

2841 ML Moordrecht

Netherlands

+31 85 0220090

Personne à contacter

-

Courriel

info@polyestershoppen.nl

Révision

16/08/2024

Version de la fiche de données de sécurité

2.0

Date de la précédente édition

06/07/2023 (1.0)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2; H315, Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1; H317, Peut provoquer une allergie cutanée.

Eye Irrit. 2; H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3; H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mention(s) de danger

Provoque une irritation cutanée. (H315)

Peut provoquer une allergie cutanée. (H317)

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319)

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H412)

Conseil(s) de prudence

Générales

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101)

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

▼ Précautions

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. (P261)

Se laver les mains soigneusement après manipulation. (P264)

Porter protection des yeux/des gants de protection/vêtements de protection. (P280)

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à eau savonneuse. (P302+P352)

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. (P333+P313)

Stockage

-

▼ Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale (P501)

Contient

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol

oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

Autre étiquetage

EUH205, Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

UFI : VM60-R0H6-D00T-MFMM

2.3. Autres dangers

Autre

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

3.2. ▼ Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Note
produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	N° CAS : 25068-38-6 N° CE: 500-033-5 REACH: 01-2119456619-26 N° index : 603-074-00-8	15-25%	EUH205 Skin Irrit. 2, H315 (SCL: 5,00 %) Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319 (SCL: 5,00 %) Aquatic Chronic 2, H411	
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1- chloro-2,3-epoxypropane and phenol	N° CAS : 9003-36-5 N° CE: 500-006-8 REACH: 01-2119454392-40-XXXX N° index :	3-5%	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12- 14)méthyl]	N° CAS : 68609-97-2 N° CE: 271-846-8 REACH: 01-2119485289-22-XXXX N° index : 603-103-00-4	3-5%	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317	[19]

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

▼ Autres informations

[19] UVCB = substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à eau savonneuse.

Retirez les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la produit. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact visuel

En cas de contact avec les yeux: Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 5 minutes. Retirez les éventuelles lentilles de contact. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Continuez de rincer pendant le trajet.

Ingestion

Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche avec de l'eau et restez avec elle. Ne donnez jamais rien à boire à la personne. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Sans objet.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines. Les système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :

Les oxydes de soufre

Les oxydes de carbone (CO / CO₂)

Certains oxydes de métal

5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu.

Les zones contaminées peuvent être glissantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc. En cas de fuite dans l'environnement, prévenez aussitôt les autorités compétentes locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. ▼ Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement.

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Les compatibilités en matière de conditionnement

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conditions de stockage

Sec, frais et bien ventilé

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Quartz (SiO₂)

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 0,1 (pour la fraction alvéolaire)

Observations:

Note (7) = Procédé cancérigène cité à l'arrêté du 5 janvier 1993, complété par celui du 18 septembre 2000.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) 03/2021.

▼ DNEL

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol

Durée :	Voie d'exposition :	DNEL :
Effets systématiques à long terme - population globale	Dermique	62.5 mg/kg bw/day
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	104.15 mg/kg bw/day
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	8.7 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	29.39 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	6.25 mg/kg bw/day

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Durée :	Voie d'exposition :	DNEL :
Effets locaux à court terme - travailleurs	Dermique	8.33 mg/kg
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	8.33 mg/kg
Effets locaux à court terme - travailleurs	Inhalation	0.012 mg/L

Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	0.012 mg/L
--	------------	------------

▼ PNEC

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol

Voie d'exposition :	Durée d'exposition :	PNEC :
Eau de marines	Unique	0 mg/L
Eau douce	Unique	0.003 mg/L
Emission intermittente	Unique	0.025 mg/L
Installation de traitement des eaux usées	Unique	10 mg/L
Sédiment en eau de marines	Unique	0.029 mg/kg
Sédiments en eau douce		0.294 mg/kg
Terre	Unique	0.237 mg/kg

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Voie d'exposition :	Durée d'exposition :	PNEC :
Eau de marines	Unique	0.0006 mg/L
Eau douce	Unique	0.006 mg/L
Installation de traitement des eaux usées	Unique	10 mg/L
Sédiment en eau de marines	Unique	0.00627 mg/L
Sédiments en eau douce	Unique	0.0627 mg/L

8.2. ▼ Contrôles de l'exposition

Appliquer un contrôle général pour éviter une exposition inutile.

Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

▼ Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

▼ Mesures techniques

Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

Généralités

Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

Type	Classe	Couleur	Normes
Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.			

Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Porter des vêtements de protection appropriés, par exemple une combinaison en polypropylène ou des	-	-



Recommandé	Type/Catégorie	Normes
------------	----------------	--------

vêtements de travail
spéciaux en
coton/polyester.

Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
----------	------------------------	-------------------------	--------

Caoutchouc nitrile	0.4	> 480	EN374-2, EN374-3, EN388
--------------------	-----	-------	-------------------------



Protection des yeux

Type	Normes
------	--------

Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166
---	-------



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Liquide

Couleur

Beige

Odeur / Seuil olfactif (ppm)

Caractéristique

▼ pH

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Densité (g/cm³)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Viscosité cinématique

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Caractéristiques des particules

Ne s'applique pas aux liquides.

Changement d'état

▼ Point de fusion/point de congélation (°C)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Le point/l'intervalle (°C)

Ne s'applique pas aux liquides.

▼ Point d'ébullition (°C)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Pression de vapeur

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Densité de vapeur relative

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Température de décomposition (°C)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

▼ Point d'éclair (°C)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Inflammabilité (°C)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Température d'auto-inflammation (°C)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Limite d'explosivité (% v/v)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Solubilité

Solubilité dans l'eau

Légèrement soluble

▼ n-octanol/coefficient d'eau (LogKow)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

▼ Solubilité dans la graisse (g/L)

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

9.2. Autres informations

D'autres paramètres physiques et chimiques

Aucune information disponible.

▼ Capacités oxydantes

Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter

Aucune connue.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit/composant	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Espèce :	Rat
Voie d'exposition :	Oral
Test :	DL50
Valeur :	15000 mg/kg

Produit/composant	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Espèce :	Rat
Voie d'exposition :	Dermique
Test :	DL50
Valeur :	23000 mg/kg

▼ Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit/composant	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Valeur :	Effets nocifs observés (Irritant)

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Effets sur le long terme

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

▼ Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés qui provoquent des troubles hormonaux vis-à-vis de la santé.

Autres informations

Quartz (SiO₂): La substance a été classée dans le groupe 1 par le CIRC.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. ▼ Toxicité

Produit/composant	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Espèce :	Daphnie
Milieu environnemental :	Eau douce
Durée :	21 jours
Test :	CSEO
Valeur :	0.3 mg/L

Produit/composant	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Espèce :	Daphnie
Milieu environnemental :	Eau douce
Durée :	48 heures
Test :	CE50
Valeur :	1.8 mg/L

Produit/composant	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Espèce :	Poisson
Durée :	96 heures
Test :	CL50
Valeur :	2 mg/L

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. ▼ Persistance et dégradabilité

Produit/composant	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine;résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
-------------------	--

Conclusion : Pas biodégradable

12.3. ▼ Potentiel de bioaccumulation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

12.6. ▼ Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes vis-à-vis de l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.
Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. ▼ Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets. (*)

HP 4 - Irritant (irritation cutanée et lésions oculaires)

HP 13 - Sensibilisant

HP 14 - Écotoxique

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

▼ Code CED

08

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5. Env**	Autres informations :
ADR	UN3082	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700))	Classe: 9 Étiquettes: 9 Code de classification: M6 	III	Non	Quantités limitées: 5 L Code de restriction en tunnels: (-) Voir ci-dessous pour plus d'informations.
IMDG	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))	Classe: 9 Étiquettes: 9 Code de classification: M6 	III	Non	Quantités limitées: 5 L EmS: F-A S-F Voir ci-dessous pour plus d'informations.
IATA	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	Classe: 9	III	Non	Voir ci-dessous

14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5. Env**	Autres informations :
	SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin);epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))	Étiquettes: 9 Code de classification: M6 			pour plus d'informations.

* Groupe d'emballage

** Dangers pour l'environnement

Autre

ADR

Ces matières, lorsqu'elles sont transportées dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 L pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 kg pour les solides, ne sont soumises à aucune autre disposition de l'ADR à condition que les emballages satisfassent aux dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2, 4.1.1.4 - 4.1.1.8 (ADR).

IMDG/IATA

These substances when carried in single or combination packaging's containing a net quantity per single or inner packaging of 5 L or less for liquids or having a net mass per single or inner packaging of 5 kg or less for solids, are not subject to any other provisions of IMDG/IATA provided the packaging's meet the general provisions of 4.1.1.1, 4.1.1.2, 4.1.1.4 - 4.1.1.8 (IMDG) / 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1, 5.0.2.8 (IATA).

-

ADR / Voir tableau A, section 3.2.1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport. Voir la section 5.4.3, pour les instructions écrites concernant l'atténuation des dommages en cas d'incidents ou d'accidents pendant le transport.

IMDG / Voir section 3.2.1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport.

IATA / Voir tableau 4.2 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport.

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas être exposés au produit.

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

Demandes de formation spécifique

L'utilisateur du produit doit avoir passé un examen particulier pour travailler avec des produits polyuréthane et époxy.

Protection contre les accidents majeurs - Categories / Substances dangereuses désignées

Sans objet.

Autre

Sans objet.

Sources

Ordonnance n° 2001-174 du 22 février 2001 relative à la transposition de la directive 94/33/CE du Conseil du 22 juin 1994 relative à la protection des jeunes au travail.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H315, Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

H317, Provoque une irritation cutanée.

H319, Peut provoquer une allergie cutanée.

H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

LCS "C" = Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)

LCS "IS" = Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

LCS "PW" = Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU 12 = Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

SU 19 = Bâtiment et travaux de construction

PROC 19 = Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

PC 32 = Préparations et composés à base de polymères

PC 9a = Revêtements et peintures, solvants, diluants

AC 13 = Articles en plastique

ERC 5 = Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC 8c = Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

▼ Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

COV = Composés Organiques Volatils

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique

CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique

DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

ds = les déchets spéciaux

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

EuPCS = Système européen de catégorisation des produits

FBC = Facteur de Bioconcentration

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogK_{ow} = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PRP = Le potentiel de réchauffement planétaire

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

sc = les autres déchets soumis à contrôle

scd = autres déchets soumis à contrôle qui nécessitent un document de suivi

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SE = Scénario d'Exposition

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

Autre

La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008.

La classification du mélange au regard des risques environnementaux est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008.

Homologué par

H.A.B.

▼ Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : FR-fr